

Mont Guillaume

L'ECHO DU MONT GUILLAUME

Bulletin Municipal de PUY ST EUSEBE

Décembre 2020



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

2020 aura été une année compliquée dès le mois de mars avec les 2 confinements et les couvre-feux.

Personne n'avait connu ni même imaginé une telle situation mais nous devons continuer à avancer envers et contre tout, tant au niveau de la municipalité qu'individuellement, en ayant toujours à l'esprit le bien être commun.

Plusieurs initiatives d'habitants vont d'ailleurs dans ce sens (livre-service, jardins communaux et entraide notamment pendant le 1^{er} confinement) et nous, les élus, faisons au mieux que ce soit au niveau de la commune ou du SIVU de l'école.

Avant tout cela, vous m'avez renouvelé votre confiance et je vous en remercie. Je voudrais également remercier Monique GELLENS et Yves SEARD qui ont été au service de la commune pendant de très nombreuses années ainsi que Daniel ROSSIGNOL pour le dernier mandat.

Le projet de notre bâtiment des pôles de services associés se poursuit lentement. Les subventions attendues ne sont pas encore toutes accordées et nous attendons de la DDT une réponse pour la compensation de la zone humide.

Nos moyens financiers traditionnels, dont les dotations de l'état, sont de plus en plus difficiles à mobiliser, nous nous efforçons donc de maîtriser au mieux nos dépenses de fonctionnement. C'est une des raisons qui nous a incités à faire nous-mêmes, entre autres, des réparations sur les réseaux d'eau potable (deux fuites sur celui de l'Eglise et une sur celui du Villard).

Quant à l'assainissement qui est maintenant une compétence intercommunale, la redevance va subir une forte augmentation lissée sur 2021 à 2025, même si je m'y suis opposé.

Par contre, nous venons d'apprendre que le retour financier de la centrale hydroélectrique est conséquent pour 2020 avec un «bonus» d'environ 10.000 €.

Je ne peux pas terminer ce petit mot sans remercier vivement Sophie pour le travail énorme qu'elle réalise pour la commune comme secrétaire «intermittente». Merci aussi à Régis pour toutes les tâches qu'il effectue avec rigueur et plaisir, à l'ensemble des conseillers municipaux et aux bonnes volontés pour leur implication pour notre commune.

Pour finir, je vous présente, au nom du conseil municipal et de moi-même, nos meilleurs vœux pour 2021 et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en espérant que l'on sorte de cette crise sanitaire, sociale et humaine au plus vite.

Gustave BOSQ

INFOS MAIRIE :



En raison du contexte sanitaire exceptionnel, les traditionnels vœux de nouvelle année ne pourront se tenir.

LES COMMEMORATIONS

Ce mercredi 11 novembre 2020, malgré les contraintes liées au confinement, la journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, et l'Hommage à tous les Morts pour la France s'est tenue sans la présence du public.

Gustave BOSQ, Maire de la commune, a lu le message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Christophe MATHERON, Premier Adjoint, a ensuite lu la liste des morts pour la France durant l'année.



Une gerbe a été déposée devant la plaque commémorative des morts pour la France de la commune.

ETAT CIVIL

Décès :

- Liliane CETINA-FLEURY, partie bien trop tôt, le 4 février 2020,
- M. Marcel ALPHAND, le 04 juillet 2020,
- M. Robert FLON, le 07 décembre 2020.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

Mariage de Cyprien O'NEIL et de Adeline AUFFRET le 3 octobre 2020

Naissance de Tom le 18 juillet 2020 fils de Ludovic THIONNET et de Marion COTE-COLISSON qui habitent au Nouveau Village.

Toutes nos félicitations aux deux familles .

« LE LIVRE SERVICE »

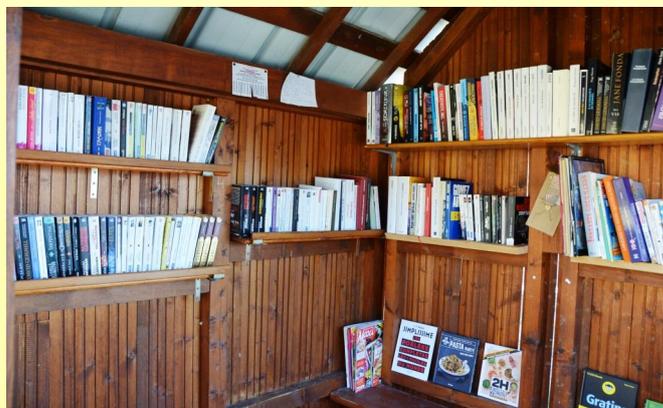
Depuis l'automne dernier des livres sont à disposition dans l'abri bus du nouveau village.

Quand nous avons décidé d'en faire profiter les locaux, l'idée était que les habitants trouvent de la lecture variée, dans un endroit accessible, ouvert en permanence, propre et attractif.

D'autres romans, en parfait état, ont été rajoutés par des lecteurs, un habitant a mis 2 nouvelles étagères, d'autres balaient et rangent régulièrement. Toutes ces contributions sont superbes et gratifiantes. Merci à tous. Il faudrait rajouter quelques étagères pour permettre le rangement de nouveaux livres, si des bricoleurs/euses veulent s'y coller !

Contrairement aux autres dépôts/retraits de livres, la plupart des livres déposés dans l'abri bus du Nouveau village sont neufs. Depuis mi-septembre, nous en avons installé plus de 200. Au fil du temps, nous en avons retiré certains (faute de place, ils ont été offerts à d'autres structures) pour privilégier les romans.

Toutefois, il s'avère qu'une grande majorité des romans (grand format) déposés en Septembre ne sont pas revenus. Je rappelle le concept de ce livre service, les livres (surtout les romans) doivent être redéposés après lecture. La demande pour les polars, fiction, aventure, amour est importante et il serait dommage que ces livres disparaissent.



D'autre part, les livres de cuisine et les magazines encombrant les étagères et restent sur place...MERCI de ne plus en rajouter et de laisser le banc disponible.

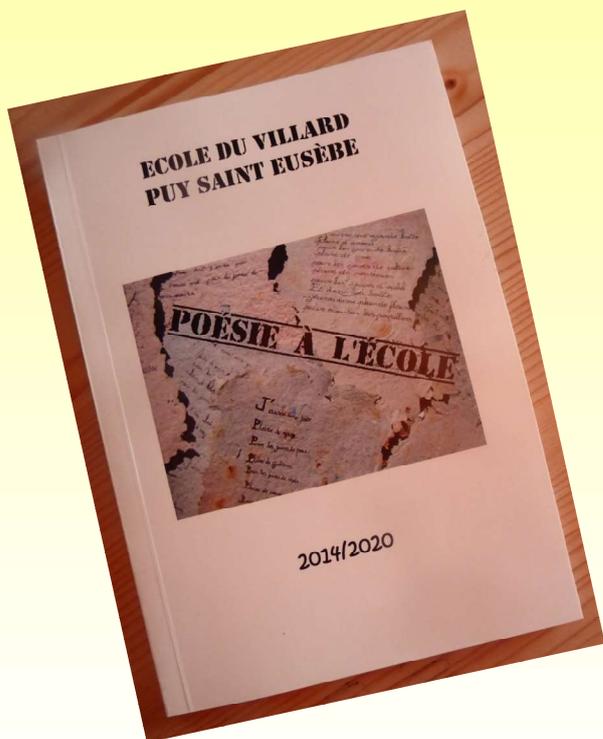
Ce projet rencontre un succès réel. Si chacun respecte ces quelques contraintes nous pourrions continuer à abonder ce livre service et satisfaire ainsi de nombreux lecteurs.

Bonne lecture à tous !

Christine MABILON

L'ECOLE DES PUY

Lors de la rentrée de septembre 2020, ce sont 28 enfants qui ont été accueillis dans notre école : 15 élèves chez « les grands » dans la classe du haut et 13 autres chez « les petits » dans la classe du bas.



"Entre 2014 et 2020, les élèves des cycles 2 et 3 de l'école des Puy ont participé à des ateliers d'écriture lors de temps de décroissements entre les deux classes.

Ce fut l'occasion de beaux échanges, de moments joyeux, riches et émouvants pour tous.

De ces ateliers est né un livre, petite pépite de délicatesse, dans lequel nous retrouvons nos âmes d'enfants et si nous avons les larmes aux yeux, nous ne

savons plus trop si c'est de rire ou d'émotion."

Ce livre à offrir et à s'offrir est en vente au prix de 10€ au bénéfice de l'école.

Vous pouvez vous le procurer à l'école ou auprès de Sophie ALLEC au 06 12 56 20 18.

Merci.

Écrire c'est laisser sa trace actuelle pour le futur.
Écrire c'est sortir ce qu'on a dans la tête, toutes ces idées qui nous bousculent.
Écrire c'est le bout du monde. Écrire c'est pour toujours.
Tout le monde peut écrire. Partout je peux écrire, même l'astronaute ça peut écrire. Écrire c'est recommencer, c'est ne pas oublier.
Se soulager des choses qui passent mal.
Répondre à un besoin.
Quand on n'a pas envie de parler on peut écrire.
Écrire c'est donner.
Décire autrement qu'avec la bouche. Écrire c'est unique.
C'est du temps.
Une IMAGINATION que tu ne peux pas ARRÊTER DE FAIRE marcher.
Écrire c'est tout une aventure.
Se faire emporter par le stylo.
Ça me donne de nouvelles idées fantastiques.
Ça me fait lâcher prise.

2019

Illustrations : travaux des élèves

Quatrième de couverture

10 €

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE — Présentation SFR en date du 23 novembre 2020

L'aménagement du territoire est de la compétence du département. Après un début de travaux avec Orange, le département a maintenant confié le déploiement de la fibre optique à SFR (sur fonds propres). L'engagement de SFR est de câbler tout le département avant mi-2023.

SFR utilise en priorité le réseau téléphonique Orange, qu'il soit sur poteau ou enterré. Si besoin des tranchées peuvent être créées.

Après une première phase de travaux effectuée par SUDTEL, SFR sous-traite le chantier à l'entreprise ACT (Azur Connect Technologie). Cette filiale de SFR a repris le chantier depuis le mois de septembre. Les travaux sont arrêtés cet hiver pour reprendre en avril/mai 2021.

Pour Puy Saint Eusèbe et Puy Sanières, nous dépendons du nœud de raccordement optique de Savines-le-Lac qui devrait être en service en fin d'année. Pour info il y a 25 nœuds de raccordement optique dans le département.

A partir de ce nœud il faudra installer la fibre jusqu'aux armoires de rues. Il y en aura 1 pour les 2 communes ou une pour chaque commune. L'étude de détail n'a pas encore été faite et le cheminement de la fibre entre Savines-le-Lac et le plateau des Puys, ainsi que l'emplacement des armoires de rues ne sont pas encore déterminés. Ensuite SFR devra tirer la fibre optique depuis l'armoire de rue jusqu'aux PBO (Point de Branchement Optique) situés en limite du domaine public pour chaque logement. La prestation de SFR s'arrête là. Il faut ensuite attendre un délai légal de 3 mois pour permettre aux autres opérateurs de décider s'ils veulent proposer un abonnement aux différentes adresses câblées.

Chacun pourra alors s'abonner à l'opérateur de son choix. Le coût et les modalités de raccordement entre le PBO et la Box peuvent varier en fonction de l'opérateur.

Attention : la fibre optique doit arriver jusqu'à la Box située dans le logement.

Il est donc difficile à ce jour de donner une date précise de raccordement des logements de la commune. Fin 2021 semblerait néanmoins possible (sous toute réserve...)



HOMMAGE A ROBERT FLON

Monsieur Robert FLON, résident au Hameau de l'Eglise, est décédé le 25 Octobre 2020 du Covid à l'âge de 97 ans ½. Nous adressons à ses 3 enfants, ainsi qu'à ses petits enfants, nos plus sincères condoléances.

Monsieur FLON venait fréquemment à PUY ST EUSEBE pendant les vacances avec sa famille. Il s'est toujours intéressé à la vie de notre commune. Il a adhéré très vite à l'Association « Les Amis de Puy Saint Eusèbe » dont le but était de sauvegarder, rénover, mettre en valeur le patrimoine culturel du village.

Venant régler sa cotisation annuelle, il précise ne jamais être entré dans l'Eglise. Jacques VANDEVILLE alors Président, lui propose de s'y rendre.

Robert FLON remarque de suite l'état de délabrement du vitrail situé à droite de l'autel : quelques morceaux représentant une vierge (La Piéta) sont maintenus avec des cartons Il nous informe qu'un de ses amis, Henri BERTRAND, anime un atelier de vitrail au sein d'une Association du Val d'Oise « Amitié Joie de vivre » et propose de lui montrer les restes du vitrail afin de les réutiliser. Monsieur BERTRAND reconnaît un vitrail de la 2ème moitié du XVIème, classé à l'inventaire des Vitraux de France. Il ne veut pas se charger de l'inclure dans un nouveau vitrail compte tenu de sa valeur : La Piéta est classée depuis le 30 Mai 1997, au Patrimoine des Monuments historiques.

Il accepte avec son équipe de réaliser une œuvre destinée à cette ouverture. Ce vitrail représente Saint Eusèbe et est mis en place en 1990.

Avec la force de conviction amicale de Robert FLON, Henri BERTRAND exécute en 1996 le quadrilobe placé au-dessus de la porte d'entrée de l'Eglise et en 1997, le vitrail de St GUILLAUME, à gauche de l'autel – dessiné par J. VANDEVILLE.



Monsieur BERTRAND propose de venir avec son équipe pour initier les habitants du Puy à la réalisation de vitraux, il reste encore 3 ouvertures sur la face Sud !!!! L'offre est intéressante et plusieurs personnes se retrouvent le matin, pendant une semaine, pour apprendre à couper le verre, le sertir dans le plomb, et monter un vitrail.

Après formation, il ne reste que 3 personnes à la retraite ... (donc disponibles) pour mettre en œuvre les vitraux. J. VANDEVILLE se charge du dessin, indispensable avant la réalisation.

Fin 1997, le 3ème vitrail à droite en entrant dans l'Eglise est réalisé. Il représente les évangélistes St Matthieu et St Jean. En 1998, ce sera St Marc et St Luc (le 1er à droite en entrant) et en 1999, le vitrail central représentant le Christ en Majesté, certainement le plus délicat à réaliser.

Le Christ est inséré dans une mandorle, entourée des tétramorphes des évangélistes (représentation symbolique) : l'Homme - St Matthieu, l'Aigle - St Jean, le Taureau - St Luc, le Lion - St Marc.

En haut du vitrail, les 7 dons de l'Esprit.

La Piéta, après rénovation par un spécialiste, est exposée dans la sacristie.

Sans l'intérêt et l'intervention de Robert FLON, notre Eglise n'aurait peut-être, aujourd'hui, que des fenêtres vitrées...

Nous nous devons de lui rendre hommage. Il a laissé « sa trace » dans notre village auquel il était très attaché.

Encore merci.

Fontaine de l'école

Suite à l'apparition de fuites d'eau à la fontaine de l'école, des travaux de rénovation ont été réalisés par Monsieur le Maire et l'Adjoint technique. Ces travaux ont consisté à des reprises de maçonnerie et à la mise en œuvre de produits d'étanchéité sur les bassins afin d'éviter d'éventuelles infiltrations. Et pour "rajeunir" l'ensemble un crépi ocre a été mis en place. Rappelons que cette fontaine est essentielle lors de la fête du village et elle est devenue au fil des années une halte privilégiée pour nos amis cyclistes et randonneurs.



Station d'épuration



Depuis un an 1/2, une fuite était recherchée sur le réseau d'eau potable. En effet, un débit de fuite d'eau conséquent, de l'ordre de 40 litres/minute, soit plus de 20 000 m³/an avait été constaté. Sachant que le prix payé par la commune est de l'ordre de 12 cts le m³, le coût pour la commune est estimé à environ 3000 euros.

Il y a environ un mois, la situation s'est aggravée et il est apparu qu'il n'y avait plus de pression à la station d'épuration. Après une recherche approfondie la fuite a finalement été découverte entre la Bergerie de Céline CONSTANS et la station d'épuration. Il a fallu alors creuser un large trou de plus de 4 mètres de profondeur pour atteindre le réseau d'eau potable qui avait été enfoui en même temps que le réseau d'eaux usées. Une vanne d'arrêt située près de la bergerie a permis d'isoler cette partie du circuit et

les travaux ont pu être faits sans coupure d'eau pour les habitants. Un regard a été mis en place sur toute la hauteur avant de reboucher le trou.

Cette intervention a nécessité 4 jours de travail, environ 3000 € de fournitures et l'utilisation d'un tractopelle.

Tous ces travaux ont été réalisés par Monsieur le Maire, l'Adjoint Technique et l'aide précieuse d'habitants de la commune. Hormis la location du tractopelle il n'y a pas eu d'intervention d'entreprises extérieures. La commune a ainsi réalisé une économie substantielle.



Résurgence au hameau de l'église

Il avait été constaté depuis le mois de novembre 2019 une importante résurgence d'eau sur la voirie communale due à des fortes pluies, ce qui entraînait une dangerosité lors de la période hivernale (formation de glace). Compte tenu de la situation des lieux (terrains privés situés aux alentours) il a été décidé dans un premier temps de procéder au creusement du canal en amont de la résurgence. Des sondages ont dû également être effectués pour localiser cette veine d'eau. Le problème persistant, une tranchée de 55 mètres de long a été creusée et la mise en place d'un tuyau PVC permet d'évacuer l'eau dans le regard d'eaux pluviales situé sur la place de l'église. Le problème a donc été résolu le 26 novembre 2020.

ADRESSAGE

La réalisation d'un plan d'adressage est obligatoire pour toutes les communes. C'est un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement...).

Un adressage complet (noms des voies et numéros des logements) est également indispensable pour le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'habitant. En effet, le raccordement final en fibre optique par un fournisseur d'accès internet nécessite que le logement soit référencé par le Service National de l'Adresse (SNA).

La dénomination et le numérotage des voies communales relèvent de la compétence du conseil municipal qui a pris une délibération lors de sa réunion du 10 novembre 2020.

Dans les mois à venir :

Les plaques de rues ainsi que les numéros des habitations seront installés. Le tout sera pris en charge par la mairie.

